



Le Président

Monsieur Michel BARNIER
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 22 octobre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez déclaré, lors de votre discours de politique générale, que « *la dette écologique sera au cœur de notre action* » et, citant Pierre Mendès-France, vous avez rappelé sa recommandation de ne jamais « *sacrifier l'avenir au présent* ».

Comme vous le savez, toutes les dépenses publiques ne se valent pas, et toutes ne contribuent pas de la même manière au potentiel de croissance et à la transition écologique, c'est-à-dire à notre avenir.

Pourtant, votre Gouvernement a fait le choix de proposer, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, une ponction sans précédent du financement de l'investissement local à hauteur de 6 à 7 milliards d'euros : constitution d'un fonds de réserve de 3 milliards pour les 450 collectivités les plus importantes, réduction de près de 2 points du taux du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), baisse de 1,5 milliard du fonds vert, etc. Dans le même sens, les ressources de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France (AFITF) seraient réduites d'au moins 900 millions d'euros, mettant en péril la réalisation de grands projets d'infrastructures et le déploiement des Contrats de Plan État-Région (CPER), indispensables à la vitalité des territoires.

Ces « coups de rabot » seraient de nature à casser une dynamique d'investissement, dont notre pays a plus que jamais besoin, et qui alimente directement les recettes fiscales de l'État. Dans un pays où 70 % de l'investissement public civil est porté par les collectivités locales, cette politique de « stop and go » risque de compromettre ce qui conditionne le développement des territoires et leur transition écologique.

La question territoriale se pose avec une rare acuité et nous confronte à des défis d'une ampleur inédite. Jamais les fractures territoriales n'ont été aussi grandes dans notre pays au point qu'un nombre croissant de nos concitoyens éprouvent un véritable sentiment d'abandon et se sentent coupés du monde.

Plus que jamais les infrastructures conditionnent l'accès au savoir, au développement et à la compétitivité. Le rétablissement de l'égalité des chances entre les territoires passe par des choix collectifs forts et une rupture avec ces décennies où l'investissement dans les infrastructures a servi de variable d'ajustement budgétaire.

Nous vivons également une période de transformation écologique qui s'apparente à une nouvelle « révolution industrielle » justifiant un effort d'investissement et d'innovation sans précédent. Cet effort ne peut plus être différé, non seulement parce qu'il conditionne notre avenir commun et la compétitivité de notre économie, mais aussi parce que les coûts associés à l'inaction publique d'aujourd'hui se traduiraient par des conséquences d'une ampleur exceptionnelle dont nous serions comptables devant les générations à venir.

Les différents rapports sur la transition écologique – les travaux de Pisani-Ferry, du Conseil d'orientation des infrastructures, d'I4CE, de Carbone 4 – convergent tous vers la nécessité d'investissements additionnels dans les infrastructures, estimés entre 20 et 30 milliards d'euros par an. Le Conseil d'orientation des infrastructures évoque même un véritable « *mur d'investissements* ».

Nous ne pouvons pas prendre la responsabilité d'accroître la « dette écologique » au motif qu'elle n'est pas comptabilisée dans la « dette budgétaire ». Ce serait oublier que les dommages écologiques sont par nature irréversibles. Ce serait également un non-sens en termes de bonne gestion publique car, en cette matière, prévenir coûte beaucoup moins cher que réparer.

Ce qui ne sera pas fait aujourd'hui pourrait entraîner des conséquences lourdes et durables.

Les récentes crues et inondations partout en France nous rappellent que les effets du dérèglement climatique seront appelés à se multiplier. Il est vital d'investir sans attendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter la France aux nouvelles réalités climatiques.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Premier ministre, de reconsidérer ces coupes budgétaires et de fixer au premier rang de vos priorités la préservation des dépenses en faveur de notre avenir commun.

Je suis naturellement à votre disposition pour contribuer activement à la définition d'une véritable politique d'infrastructures et vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.



Alain BRIZAUD
Président